

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **15 (1870)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 8.

Lausanne, le 30 Avril 1870.

XV^e Année.

SOMMAIRE. — Fragments (par le général Dufour). (*Suite.*) — Projet de réforme dans la loi militaire fédérale. — Nouvelles et chronique.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Reconnaissance de la vallée du Rhône, par M. le colonel C. Borgeaud (*suite*).

FRAGMENTS.

(*Suite.*)

POLIORCÉTIQUE DES ANCIENS.

J'ai réuni aux fragments qui précèdent quelques détails sur la *Poliorcétique* des anciens, c'est-à-dire sur leurs machines de guerre et de siège, dans la pensée que nos jeunes camarades y trouveront de l'utilité pour l'intelligence des auteurs qui ont écrit sur la matière. La lecture de leurs ouvrages n'est pas indifférente et doit être recommandée.

Ce mémoire comprend trois chapitres : les machines de jet, sous la dénomination d'*Artillerie*, ce mot pouvant s'appliquer aux anciens engins de guerre aussi bien qu'aux nouveaux ; les *appareils de siège* ; et la marche d'une *attaque régulière* contre une place fortifiée.

CH. I. DE L'ARTILLERIE.

Les machines de jet étaient de deux espèces : les unes à tir parabolique, les autres à tir plus ou moins rasant. Les premières ne lançaient que des pierres, les secondes des pierres et des traits, ou seulement des traits, suivant leur force et leur grandeur. Il en est de même pour nos bouches à feu modernes.

§ 1. Dénomination.

Les Grecs appelaient *Petrobole* toute machine qui lançait des pierres, et *Oxybèle* celle qui décochait des traits. Les Romains les ont distinguées par les noms de *Catapulte*, de *Baliste* et de *Scorpion*.

Les historiens confondent souvent les deux premières dénominations ; mais, en s'en rapportant à César, auteur bien compétent, on voit que la catapulte ne lançait que des pierres, la baliste projetait indistinctement des pierres ou de très-gros traits, et le scorpion des traits plus ou moins effilés. Pour les Grecs, la catapulte était exclusivement un *petrobole* et le scorpion une machine *oxybèle* : la baliste tenait de l'un et de l'autre.

Les catapultes jouaient dans les sièges le même rôle que nos